



GHRECIA
Maîtrise des Risques & RSE

Le dispositif d'alerte efficient

Référence : RIS03

Domaine : Risques

Public visé : Tout public

Modalités en INTER :



Prix : 400€ HT



Durée : 1 demi-journée (3h30)



Lieu : 100% en distanciel



Prochaines sessions :

15 décembre 2026 (9H-12H30)

Inscription < 08/12/2026

15 juin 2027 (9H-12H30)

Inscription < 08/06/2027

14 décembre 2027 (9H-12H30)

Inscription < 07/12/2027

INTRA et SUR-MESURE, nous consulter → [demander un devis](#)

Personne en Situation de Handicap, contactez notre référent handicap contact@ghrecia.fr

VOUS SOUHAITEZ ACCROITRE LA CONFORMITE DE VOTRE ENTITE TOUT EN AMELIORANT L'ENGAGEMENT DE VOS EQUIPES ?

Maîtrisez les droits et les devoirs des lanceurs d'alerte ainsi que les bases d'un dispositif d'alerte conforme et utile



Dans la lignée de la loi Sapin 2 de 2016 (lutte contre la corruption), la Loi Wasserman de 2022 transpose la directive européenne 2019/1937 concernant la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union. Toute entreprise de plus de 50 salariés doit avoir déployé son dispositif d'alerte.

Au-delà de la contrainte juridique, il s'agit d'une véritable opportunité pour améliorer la prévention du risque pénal dans son organisme, mais surtout d'accroître l'engagement de ses équipes en développant un axe majeur de la RSE / RSO (Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations).

Photo© rawpixel.com / Magnific

Objectifs pédagogiques de la formation

- Lister les devoirs de l'entité chargée de recueillir l'alerte
- Lister les droits et limites du lanceur d'alerte
- Identifier les opportunités et menaces pour son entreprise et pour ses équipes
- Identifier les éléments clés pour mettre en place un dispositif d'alerte conforme et utile

Programme de la formation

- Contexte et cadre légal : Lois Sapin 2 et Wasserman ; seuils d'assujettissement
- Le lanceur d'alerte : missions et devoirs ; les objets de signalement et exclusions
- La protection du lanceur d'alerte et son renforcement
- Le dispositif d'alerte : gouvernance, procédures de signalement et de traitement
- Opportunités et menaces liées à ce dispositif

Moyens pédagogiques d'apprentissage actif

- Classe virtuelle avec un support d'animation et des documents pédagogiques permettant d'approfondir les notions après la formation
- Quiz et exercices collaboratifs en cours de formation pour ancrer les concepts-clés
- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne

Validation des acquis de la formation

- Remise d'une attestation de réalisation

Prérequis

- Aucun
- N.B. : un questionnaire sera envoyé au moment de la convocation pour évaluer vos compétences initiales et recueillir vos attentes et besoins sur cette formation

Inscription

Session « Inter » : inscription possible jusqu'à 7 jours en amont sous réserve des places disponibles (12 max).

S'INSCRIRE

DEMANDER UN DEVIS

Session « Intra » : cette formation est adaptée à votre entité et peut être déclinée selon plusieurs modalités avec possibilité de choisir :

- La date
- Le format :
 - Distanciel
 - Présentiel dans vos locaux
- L'adaptation à un public dédié :
 - Equipe dirigeante et administrateurs
 - Managers de proximité
 - Opérationnels

Session « sur mesure » : pour répondre spécifiquement à votre besoin.

Un questionnaire de satisfaction sera systématiquement envoyé au participant en fin de formation (les résultats pourront être mis à votre disposition sur simple demande).